

Invitation au Tournoi amical de La Suze sur Sarthe

La Suze sur Sarthe, le 24 novembre 2024

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Professeure, Monsieur le Professeur,

Le **JUDO CLUB SUZERAIN** est heureux de vous inviter à son Tournoi amical qui se déroulera :

Les samedi 1^{er} et dimanche 2 mars 2025 au Gymnase de la rue des Prunus à La Suze sur Sarthe

Vous trouverez, ci-joint, le règlement du tournoi qui se déroulera cette année sur 2 journées. Il y aura encore des quotas pour accueillir les judoka dans de bonnes conditions. Les quotas sont revus à la hausse cette année.

Attention: les inscriptions se feront **UNIQUEMENT** via l'extranet FFJDA.

Dates importantes:

- CLOTURE DES INSCRIPTIONS SUR L'EXTRANET LE <u>SAMEDI 15 FEVRIER 2025</u> ATTENTION : en période des vacances scolaires du 8 au 23 février
- Règlement par virement reçu au plus tard le mercredi 19 février 2025

Aucune inscription ne sera possible au-delà de la date limite d'inscription indiquée sur l'extranet, ni sur place.

Merci de bien communiquer auprès de vos licenciés afin d'éviter toute déconvenue.

En espérant votre présence, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Professeure, Monsieur le Professeur l'expression de nos salutations sportives.

Stéphane TAYSSE

Président du Judo Club Suzerain

Contact du Judo Club Suzerain : Stéphane TAYSSE — Président

2 06 62 74 57 21 – E-mail : judoclublasuze@gmail.com

RÉGLEMENT DU TOURNOI AMICAL DU JUDO CLUB SUZERAIN Samedi 1^{er} mars 2025

Les participants doivent être licenciés pour la saison 2024-2025 auprès de la FFJDA et devront s'inscrire au tournoi sur l'<u>extranet FFJDA</u> par l'intermédiaire de leur club qui valide leur capacité à participer.

	Benjamin·e·s
Années de naissance	2013-2014
Grade minimum	Blanche-jaune
Contrôle	14 h 30 à 15 h
Début des randoris éducatifs	15 h 15
Durée	2 minutes

Chaque	judoka	doit	être	accompagno	<u>á ďun</u>	représentant	majeur	tout	au	long	de sa	a présence	dans
l'encein	te de la	mani	festa	tion.									

Lieu :		Gymnase de La	a Suze sur	Sarthe,	rue	des	Prunus.
--------	--	---------------	------------	---------	-----	-----	---------

Quotas / : Quotas indiqués sur l'extranet. Poules morphologiques de 4 principalement.

Règlement Pas de mixité sur les randoris. Règlement d'arbitrage animation.

Résultats : Désignation du vainqueur en Benjamin·e·s uniquement.

Récompenses : Une médaille pour tous les participants remise en fin de chaque poule.

Les coupes, une par club, seront remises le dimanche à la fin de la manifestation.

Conditions : Les frais d'engagement de **5 € par judoka** donnent droit à une collation et une boisson.

Paiement avant la manifestation, <u>1 virement par club</u> (bien indiquer votre club en référence du virement) à faire au plus tard à la clôture des inscriptions pour réception

sur le compte du JC Suzerain au plus tard le mercredi 19 février 2025.

Nous demandons aux clubs qui en ont la possibilité de fournir Arbitres et/ou Commissaires Sportifs.

Inscriptions: exclusivement sur l'extranet FFJDA, date de CLOTURE LE SAMEDI 15 FEVRIER 2025,

ATTENTION c'est pendant la période des vacances scolaires qui débutent le 8 février.

Aucune inscription ne sera possible au-delà de cette date, ni le jour de la manifestation.

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Pour une bonne organisation, un judoka sans poids (ou poids laissé à 10 kg) sera refusé.

Nous demandons aux responsables des clubs de respecter les horaires de contrôle.

Le fait de participer à la manifestation implique l'acceptation du présent règlement.

Coupon-réponse OBLIGATOIRE à rendre à ton professeur au plus tard le :

	au pius tard le :		
Je soussigné·e·, Mr ou Mme		□ autorise	☐ n'autorise pa
mon enfantdu samedi 1 ^{er} mars 2025 à La Suze.	à	participer à la manif	estation sportive
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAL	RES OBLIGATOIRES :		
Poids exact :kgs	Grade : Date	de naissance :	//

Signature obligatoire des parents

RÉGLEMENT DU TOURNOI AMICAL DU JUDO CLUB SUZERAIN Dimanche 2 mars 2025

Les participants doivent être licenciés pour la saison 2024-2025 auprès de la FFJDA et devront s'inscrire au tournoi sur l'<u>extranet FFJDA</u> par l'intermédiaire de leur club qui valide leur capacité à participer.

	Poussin·e·s	Pré-Poussin∙e∙s		
Années de naissance	2015-2016	2017-2018		
Grade minimum	Blanche	Blanche		
Contrôle	9 h 00 à 9 h 30	14 h 00 à 14 h 30		
Début des randoris éducatifs	9 h 45	14 h 45		
Durée	1 minute 30 secondes	Randori éducatif :		
Duree	1 minute 50 secondes	1 min debout + 30 sec sol		

Chaque judoka doit être accompagné d'un représentant majeur tout au long de sa présence dans l'enceinte de la manifestation.

Lieu :		Gymnase de La	a Suze sur	Sarthe,	rue	des	Prunus.
--------	--	---------------	------------	---------	-----	-----	---------

Quotas / : Quotas indiqués sur l'extranet. Poules morphologiques de 4 principalement.

Règlement Pas de mixité sur les randoris. Règlement d'arbitrage animation.

Résultats : Désignation du vainqueur en Benjamin·e·s uniquement.

Récompenses : Une médaille pour tous les participants remise en fin de chaque poule.

Les coupes, une par club, seront remises le dimanche à la fin de la manifestation.

Conditions : Les frais d'engagement de 5 € par judoka donnent droit à une collation et une boisson.

Paiement avant la manifestation, <u>1 virement par club</u> (bien indiquer votre club en référence du virement) à faire au plus tard à la clôture des inscriptions pour réception

sur le compte du JC Suzerain au plus tard le mercredi 19 février 2025.

Nous demandons aux clubs qui en ont la possibilité de fournir Arbitres et/ou Commissaires Sportifs.

Inscriptions:

exclusivement sur l'extranet FFJDA, date de <u>CLOTURE LE SAMEDI 15 FEVRIER 2025</u>, <u>ATTENTION c'est pendant la période des vacances scolaires qui débutent le 8 février</u>. Aucune inscription ne sera possible au-delà de cette date, ni le jour de la manifestation. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée. Pour une bonne organisation, un judoka sans poids (ou poids laissé à 10 kg) sera refusé.

Nous demandons aux responsables des clubs de respecter les horaires de contrôle.

Le fait de participer à la manifestation implique l'acceptation du présent règlement.

	Coupon-réponse OBLIGATOIRE à rendre à ton professeur au plus tard le :								
Je sou	ıssigné∙e∙, Mr ou Mme		□ autorise	☐ n'autorise pas					
	enfant manche 2 mars 2025 à La Si	à	a participer à la mani	festation sportive					
RENS	EIGNEMENTS COMPLEMEN	TAIRES OBLIGATOIRES :							
Poids	exact :kgs	Grade : Date	e de naissance :	./					

Signature obligatoire des parents